

LISTE DES INSTRUCTEURS QUALIFIÉS

Concernant les critères de qualification des instructeurs qualifiés : En application de l'article 11-5-1 de l'arrêté du 11 septembre 2013 modifié relatif à la formation pour la sûreté de l'aviation civile et à l'article 11 de l'arrêté du 21 septembre 2012 :

Article 11 : Qualification des instructeurs des personnes relevant des points 11.2.3.6 à 11.2.3.11, 11.2.6.2 et 11.2.7 de l'annexe du règlement d'application (UE) no 2015/1998 modifié, susvisé.

L'employeur des agents qui doivent suivre les formations liées aux tâches énumérées aux points 11.2.3.6 à 11.2.3.11, 11.2.6.2 et 11.2.7 de l'annexe du règlement d'application (UE) no 2015/1998 modifié, susvisé, s'assure que l'instructeur chargé de dispenser la formation est qualifié avant de lui confier la réalisation d'une session de formation. Il tient à jour et à la disposition des services compétents de l'Etat la liste des instructeurs qualifiés auxquels il fait appel.

Pour être qualifié, un instructeur doit posséder une expérience de formateur dans le domaine enseigné de la sûreté du transport aérien d'une durée d'au moins un an, ou satisfaire à chacun des 3 critères suivants :

- attester une expérience pratique d'au moins six mois dans les fonctions d'exécution des domaines enseignés ;
- attester une pratique de l'enseignement de plus d'un an ou de la participation à une formation de formateur ;
- attester avoir suivi la formation définie au point 11.2.2 de l'annexe du règlement d'application (UE) no 2015/1998 modifié, susvisé.

Les instructeurs qualifiés mentionnés ci-dessous possèdent une expérience de formateur dans le domaine enseigné de la sûreté du transport aérien d'une durée d'au moins un an :

- Olivier DAVID – Habilitation préfectorale H002310060
- Pascal LAMQUEMBE – Habilitation préfectorale H002318551
- Sébastien JUVENAL – Habilitation préfectorale H002318553
- Ohouo Jean-noel Romaric N'GUESSAN – Habilitation préfectorale H002376016
- Véronique JEAN - Habilitation préfectorale H002536633
- Annika ELLENBERGER - Habilitation préfectorale H002549214
- Annella LAMARTINIERE - Habilitation préfectorale H002549243

Paris, le 1er juin 2025

Butterfly Aero Training

99 rue de la Verrerie

75004 PARIS

Siret 482 064 110 00034 – Ape 7022Z